



Nombre de membres en exercice : 27
Date de la convocation : 15 juillet 2024
Date d'affichage : 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Étaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH

Excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – S. LAMBERT – Q. COUVREUR – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/07/59

Réhabilitation d'un ouvrage d'art à l'entrée d'Eboulet

Madame le Maire rappelle que ce projet fait suite à un diagnostic réalisé par Ingénierie 70 lors d'une étude ponctuelle réalisée en 2023-2024.

Pour rappel ce projet consiste en :

- La démolition et reconstruction d'un pont sur le Beuveroux,
- La reconstruction du mur de soutènement en amont et aval afin de consolider les berges.

Les travaux se décomposent de la manière suivante :

- Travaux préparatoires :	11 450.00 € HT
- Travaux ouvrages :	78 918.00 € HT
- Maîtrise d'œuvre :	7 103.54 € HT
Total opération :	97 471.54 € HT

Il vous est donc proposé d'arrêter le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	97 471.54 € HT
Recettes	
- Subvention au titre du Programme National Ponts « Travaux » 50 %	48 735.77 € HT
- Subvention DETR 30 %	29 241.46 € HT
Autofinancement :	19 494.32 € HT

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité avec 3 ABSTENTIONS (Mme HOTTINGER, M.KIFFER et Mme TETOT procuration à M. KIFFER) et 19 POUR :

- ✓ **APPROUVE** le projet présenté pour un montant total de 97 471.54 € HT,
- ✓ **DECIDE** de réaliser cette opération de réhabilitation d'ouvrages d'art,
- ✓ **APPROUVE** le plan de financement.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

